

n'ait tenu aucun compte de la Chambre et que le premier ministre ait jugé bon, hier après-midi ou hier soir, de faire distribuer d'avance le texte de son discours, de rendre publique son offre et de permettre à M. Kent de l'expliquer au nom du gouvernement?

Pourquoi a-t-on agi de la sorte? Pourquoi ne pas avoir mis le Parlement au courant de l'offre, étant donné surtout que le premier ministre l'a annoncée à la presse avant d'en faire part aux représentants des provinces? Le Parlement ne serait-il donc qu'une simple machine à voter?

**L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, la façon dont le premier ministre a annoncé la politique du gouvernement à une conférence avec les provinces ne constitue pas un précédent. La pratique est établie depuis longtemps, et mon très honorable ami est parmi les premiers ministres qui l'ont ancrée dans l'usage. Rien ne me semblerait plus défavorable aux négociations en cours entre le gouvernement fédéral et les provinces, que de faire une révélation comme celle qui, d'après mon très honorable ami, aurait dû être faite en détail au Parlement.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Aucun détail n'a été fourni.

**L'hon. M. Martin:** Quand au communiqué que le premier ministre a fait transmettre d'avance à la presse, je pense qu'il a cette fois suivi la technique bien connue dont mon très honorable ami s'est fait le meilleur protagoniste à l'époque où il était premier ministre. Je pense à trois occasions où cela s'est produit.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Des révélations n'ont jamais été faites avant la conférence.

**L'hon. M. Martin:** C'est ce que dit mon très honorable ami.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** C'est la vérité.

**L'hon. M. Martin:** Mon très honorable ami peut ne pas goûter mes réponses, mais ce sont celles que je veux donner.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Voici un autre exemple de la façon dont le premier ministre suppléant réécrit l'histoire. Ainsi, il a dit tout à l'heure que Pym était républicain—en fait Pym est mort en 1643. Il n'était pas question de républicain à cette époque. Quelle erreur épouvantable, mais ce n'est pas la première fois qu'il lui arrive de réécrire l'histoire.

Pourquoi révéler de tels renseignements à une conférence de presse avant la réunion  
[Le très hon. M. Diefenbaker.]

fédérale-provinciale et avant que le Parlement en prenne connaissance? Sous quel prétexte?

**L'hon. M. Martin:** Mon très honorable ami m'accuse à nouveau de vouloir réécrire l'histoire.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Exactement.

**L'hon. M. Martin:** C'est peut-être une des choses qui nous distinguent l'un de l'autre.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je l'écris et vous la récrivez.

**L'hon. M. Martin:** J'ai déjà répondu. Ce que le premier ministre a fait était parfaitement régulier.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Jamais de la vie.

**L'hon. M. Martin:** Mon très honorable ami l'a fait constamment.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Jamais de la vie.

**L'hon. M. Martin:** Et tous les autres aussi. Du point de vue fédéral, il aurait été maladroit d'agir autrement.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je pose la question de privilège. Jamais moi-même lorsque j'étais premier ministre, ni aucun autre premier ministre, n'a dévoilé ni expliqué avant une conférence fédérale-provinciale ce qu'il allait y dire. La déclaration du ministre est, en ce qui me concerne, aussi erronée que son allusion historique à John Pym.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Burnaby-Coquitlam.

[Français]

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député aura l'occasion, dans un moment, de poser une question. J'ai l'impression que, depuis quelques moments, nous assistons plutôt à un combat de titans, et je crois que nous devrions maintenant considérer une autre question.

Je reconnaitrai bientôt l'honorable député de Lapointe, pour lui donner l'occasion de poser une question.

[Plus tard]

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant; elle est supplémentaire à la question